



## SOMMAIRE :

- **Mildiou : situation sur le terrain.**

Pas de symptômes de mildiou sur tas de déchets cette semaine. **! IL EST PLUS QU'URGENT DE GERER LES TAS DE DECHETS DE POMMES DE TERRE.**

**OBSERVATIONS :** 7 tas de déchets et 10 parcelles ont été observés cette semaine.

### STADE DE LA CULTURE :

**Dans le Nord et le Pas de Calais**, l'avancée des chantiers d'implantation reste toujours très variable selon les secteurs. Ceux-ci ont tout de même fortement progressé dans bons nombres de secteurs. Seule la région des Flandres accuse un retard. Avec les pluies de ce week-end, les chantiers dans ce secteur ne devraient pas redémarrer tout de suite.

**Dans les départements Picards**, de manière générale, les plantations sont quasiment achevées. En fécule : apparemment toutes les surfaces sont plantées. Les premières levées pourraient avoir lieu en début de semaine prochaine. En pomme de terre de consommation : plus de 90% des surfaces semblent emblavées. Les conditions de plantation ont été particulièrement bonnes cette année. Pour les parcelles plantées les plus tôt, les germes font un peu plus de 3 cm.

**METEO :** Ce week-end il a plu entre 15 et 40 mm stoppant ainsi tous les chantiers. Le beau temps est en train de faire son retour mais les températures sont encore fraîches pour l'instant. Suivant les secteurs, les chantiers sont en cours de reprise.

## MILDIU:

### *Situation sur le terrain*

Les tournées d'observation se poursuivent pour localiser et suivre l'évolution des repousses ainsi que l'arrivée du mildiou sur les tas de déchets et d'écarts de triage non gérés.

**Les repousses sont déjà bien développées sur la plupart des tas de déchets non gérés.**

Les premiers symptômes de mildiou sur tas de déchets ont été signalés en Flandre intérieure et dans le Cambrèsis la semaine dernière. Cette semaine, aucun symptôme de mildiou n'a été observé.

**N'attendez pas que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent pour bâcher vos tas de déchets, il faut intervenir le plus rapidement possible. La lutte contre le mildiou commence dès maintenant !**

**Dans le Nord et le Pas de Calais**, 2 tas de déchets non gérés ont été observés cette semaine. Un tas de déchets sans repousse se situe à Eecke et un avec repousses à Rexpoede.



**ATTENTION :** Un arrêté de lutte obligatoire a été pris dans les départements du Nord et du Pas de Calais. Il rend obligatoire la destruction de la végétation sur les tas de déchets.

## Dans les départements Picards,

La végétation se développe, il est urgent de gérer vos tas de déchets. Voici les tas qui ont été recensés cette semaine :

- Tas de déchets recensé à Le Plessier Rozainvilliers (80) sans repousse.
- Tas de déchets recensé à Villers aux Erables (80) avec repousses
- Tas de déchets recensés à Licourt (80) avec repousses.
- Tas de déchets recensé à Saulchoy sur Davenescourt (80) sans repousse.



Tas de déchets géré et juste un coté  
un autre tas non géré avec repousses à Licourt (80)

Photo : S Garson / GITEP

## ***Pourquoi et comment gérer les tas de déchets ?***

Si rien n'est fait pour empêcher les repousses de faire leur apparition sur les tas, le mildiou peut s'y développer rapidement, ce qui constitue **une source d'inoculum importante pour les parcelles situées à proximité** (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances d'environ 1km).

Si vous êtes concerné, **ne tardez pas à bâcher vos tas avec une bâche noire type "ensilage" pour empêcher le développement des repousses et protéger vos parcelles d'une arrivée précoce de l'épidémie.** Des précautions particulières sont à prendre, car l'écoulement de jus est important avec cette méthode. Le tas devra être éloigné de tout point d'eau, de toute parcelle voisine de pomme de terre, se situer à plus de 10 m des chemins et être entouré d'une butte de terre.

**La gestion des tas de déchets principalement constitués de tubercules pourra s'effectuer à l'aide d'un traitement à la chaux vive** par un mélange aussi homogène que possible de chaux vive avec les déchets dans une proportion d'une dose de chaux vive pour dix doses de déchets de pommes de terre (voir méthode et recommandations dans le BSV n°2).

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Directeur de la publication : Christophe Buisset - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts de France.

Rédacteurs et animateurs filière pour le secteur Nord-Pas de Calais : Christine Haccart - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 03.21.64.80.88) et Cyril Hannon - Arvalis Institut du Végétal (Tél : 03.22.85.75.66).

Animatrices filière pour le secteur Picardie : Solène Garson - GITEP (Tél : 03.22.85.32.10) et Valérie Pinchon - FREDON Picardie (Tél : 03.22.33.67.11)

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : Acolyance, Arvalis Institut du Végétal, Asel, Belchim Crop Protection, Cerena, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Ets Coudeville-Marcant, Ducroquet Négoce, Expandis, Ets Charpentier, Coopérative la Flandre, FREDON Picardie, Le GAPPI, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Ets Jourdain, Ets Loridan, Mc Cain, Nord Négoce, NORIAP, Pomuni France, Pom'Alliance, Roquette, Sana Terra, SAS Sernaplus, Select'up, le SETAB, Soufflet Agriculture, Terre de France, Téréos Syral, TERNOVEO, Touquet Savour, UNEAL, Ets Vaesken.

Ferme des Tilleuls, Earl Deraeve, GAEC Fourdinier, M Henno, M Ruysen, M Caby, M Lefranc, M Gosse de Gorre, M Cannesson.

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél: 03.21.60.57.60) et Jean Pierre PARDOUX - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03 22 33 69 28).